

INFORMATIONS PRATIQUES

Collecte ordures ménagères : le mardi tous les 15 jours
Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de collecte des déchets.

À partir du 27 janvier prochain, votre bac à ordures ménagères sera collecté une fois tous les 15 jours.

ATTENTION : Le jour de collecte des poubelles change et passe au mardi tous les quinze jours soit les mardis 4 février 2025, 18 février 2025...

Afin de vous accompagner dans la réduction de votre volume d'ordures ménagères, Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des composteurs. Si vous souhaitez vous équiper gratuitement d'un composteur, inscrivez-vous en ligne à une session de distribution.

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagé sur le territoire et que de nouvelles aires seront installées prochainement.

En 2025, le tri se fait de la même manière qu'auparavant : les emballages et les papiers devront être placés, **en vrac, sans sac** aux points d'apport volontaire habituels, tout comme le verre.

Trois nouveaux points d'apport volontaire, avec les containers à verre et emballages-papiers, **ont été installés à Broons en 2024** : rue du Bellouard, à l'angle de la rue des Ecoles ; lotissement de Bellevue ; et à Cambel.

Un mémo-tri est également à votre disposition afin de faciliter le tri au quotidien à la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur www.dinan-agglomeration.fr ou contacter le service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération au **02.96.87.72.72**.

Un courrier d'information sera distribué par Dinan Agglomération dans chaque foyer.

Permanences du conciliateur de justice

Prochaines permanences de notre conciliatrice de justice.

Jeudis 6, 20 et 27 février 2025.

Prendre rendez-vous au **02.96.84.60.03**.

France Services à Broons

Un agent France Services de la mairie de Caulnes vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien (immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, CAF, CPAM...) **les jeudis après-midi à la mairie de Broons sur rendez-vous, à prendre à la mairie de Caulnes au 02.96.88.70.30.**

Ce service, gratuit, s'adresse à tout le monde et plus particulièrement à celles et ceux qui rencontreraient une difficulté sur un dossier, qui n'ont pas accès ou ne sont pas à l'aise avec les outils numériques.

AXA – Complémentaire santé communale

AXA propose une offre santé accessible à tous, sans limite d'âge, ni questionnaire médical. Bénéficiez d'un tarif groupe et d'offre adaptée à chacun. Prenez rendez-vous par téléphone **06 98 96 52 35** ou par mail : marie.henry@axa.fr Madame Marie HENRY se rendra à votre domicile pour réaliser une étude gratuite et personnalisée.

ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié

Concours de belote le vendredi 24 janvier 2025 à la salle des fêtes de Broons à 13h30. Engagement 5 €.

Daoudour – Mémoire et Patrimoine

L'assemblée générale de l'association Daoudour, Mémoire et Patrimoine du pays de Broons, aura lieu le samedi 22 février 2025 à 10h00, à la Maison des associations.

APE Louise Briand

L'association vous propose une soirée dîner/spectacle le samedi 15 mars à 19h30 à la salle des fêtes avec la troupe des Improlocos.

25 € par personne : apéritif – plat – dessert – fromage et café.

ENTREPRISES

Vœux au monde économique de Broons

La Mairie et l'association des commerçants convient les entreprises de la commune à une soirée-rencontre du monde économique du territoire broonais. L'idée de cet événement pour débiter l'année est de proposer aux entreprises un temps d'échanges, de rencontre et de convivialité, qui sera également l'occasion de présenter les projets de développement et d'animations pour 2025.

Mercredi 29 janvier, à 19h00

A la brasserie des Alchimistes Ivres

13 rue de l'Avenir ZA du Pilaga, BROONS,

Réservé aux entreprises installées à Broons. Confirmation et inscription à accueil.mairie@broons.fr

Salon de coiffure Côté coupe

Situé 14 rue de la Barrière, le salon sera fermé du lundi 27 janvier au lundi 3 février 2025.

Les Alchimistes Ivres

Nouveau chez les Alchimistes Ivres ! Pour un Dry January sans compromis sur le goût : découvrez notre bière low alcool (1,2%) brassée à Broons. Parfaite pour ceux qui veulent lever leur verre tout en restant légers. Avec son équilibre de saveurs et sa fraîcheur, elle prouve qu'on peut se faire plaisir sans excès. Disponible dès maintenant directement à la brasserie Le magasin est situé 13 rue de l'Avenir ZA du Pilaga à Broons.

PETITES ANNONCES

A vendre :

* 4 places de spectacle Dany Boon le mercredi 19 mars 2025 à 20h à Rennes, **06.12.93.34.60**.

A donner :

*Cosy pour lit de 1 personne, à réparer, **02.96.80.06.34**.

Recherche :

*Une personne pour faire du ménage et draps dans un gîte saisonnier, **06.42.01.91.39**.

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 22 janvier 2025 – N°673

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 30 € pour un envoi à chaque numéro

Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochaine collecte de sang à Broons

Les réserves de sang ont dramatiquement baissé au niveau national. Plus que jamais, les établissements de santé ont besoin de votre solidarité.

La prochaine collecte pour notre canton est organisée :

le lundi 03 février 2025,

de 14h15 à 18h45

à la salle des fêtes de BROONS,

Cette collecte de sang est organisée **uniquement sur rendez-vous :**

- soit par **téléphone** auprès de l'EFS de Saint-Brieuc au **02 96 94 31 13**
- soit sur le **site dondesang.efs.sante.fr**, rubrique « Rendez-vous en ligne » : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Information communale : téléchargez l'appli Panneau Pocket

Avec l'application Panneau Pocket, l'information locale est disponible à portée de main.

Panneau Pocket est une application disponible sur smartphone ou ordinateur qui renseigne et alerte sur tous les aspects pratiques de la vie de la commune. Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application et c'est gratuit.



**FESTIVITES EN JANVIER
ET FEVRIER**
(Salle des Fêtes)

Vendredi 24 janvier :

Concours de belote, club de l'Amitié Broons.

Samedi 1^{er} février :

Loto organisé par l'APEL Saint-Joseph Broons

Dimanche 2 février :

Spectacle de l'Ecole Saint Joseph

ÉTAT-CIVIL

Décès :

08/01/2025 :

M Bernard BUGLET,
2 rue du 19 Mars 1962, 94 ans.

08/01/2025 :

Mme Maria JOUFFE née LEGAC,
27 rue de la Barrière, 92 ans.

13/01/2025 :

M Ernest GAULTIER,
2 rue du 19 Mars 1962, 87 ans.

17/01/2025 :

M Paul BÉCHARD,
2 rue du 19 Mars 1962, 91 ans

18/01/2025 :

Mme Eugénie JACQUET
née RAHAIN, 27 rue de la Barrière,
95 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Aqualia : **02.23.08.01.89**

(fournisseur eau)

Maison
intercommunale : **02.96.84.72.75**

Dinan
Agglomération : **02.96.87.14.14**

Les vœux du Maire 2025

Chères broonaises, chers broonais,

Au nom de la municipalité et des services communaux, je tiens tout d'abord à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2025. Je vais tenter de résumer sur cette double page l'essentiel de mes propos tenus lors des vœux à la population. Je voudrais remercier particulièrement tous les nouveaux habitants qui ont décidé de poser leurs bagages à Broons, de même que les nouveaux commerçants et professions libérales. Je remercie également ceux que nous appelons dans notre jargon les « forces vives ». Je débute par les associations et tous leurs bénévoles, toujours aussi nombreuses et variées. Nous sommes heureux de les avoir et de pouvoir les soutenir dans leurs actions. L'Union des commerçants, fraîchement renouvelée, a contribué au dynamisme de notre commune avec des animations de Noël qui ont ravi petits et grands. La soirée d'ouverture des illuminations de Noël a été très appréciée. Dommage que la structure principale ait été victime de la tempête la nuit suivante. Nous réfléchissons déjà à son remplacement. Le Comité des fêtes n'a pas été en reste avec l'organisation du 42^{ème} carnaval au mois de Mars, avec une édition remarquable qui a rencontré un immense succès. L'Association DAOUDOUR, en lien avec la commune, nous a gratifié de deux journées dédiées au Patrimoine sur le site de l'ancien collège. Ce fut une belle réussite. L'Association « Le FARE » qui a intégré l'une des anciennes longères, derrière la maison des associations a ouvert sa boutique de seconde main. La planète ne peut qu'apprécier. N'oublions pas le jumelage avec le déplacement à Neufahrn au mois d'août dernier. La rencontre a eu lieu sous le signe de l'olympisme et elle s'est très bien passée. Il a été décidé de recevoir une délégation de Neufahrn, en août 2025 pour rattraper le cadencier normal de 2 ans permettant ainsi la célébration du 60^{ème} anniversaire du jumelage à Neufahrn en 2031. Je n'oublie pas de souligner notre richesse d'avoir des cabinets médicaux et paramédicaux qui apportent des services de proximité essentiels à tout le secteur. Le nouveau cabinet de l'audioprothésiste, construit à proximité du rond-point de Neufahrn, accueille également une nouvelle orthoptiste et un ostéopathe. Des kinés pourront quant à eux d'ici peu s'installer dans le bâtiment précédemment occupé par la Trésorerie et un nouveau projet de maison médicale est à l'étude. Je salue le travail **des artisans et des commerçants** qui contribuent au rayonnement de Broons et participent au développement économique au même titre que toutes les entreprises situées dans les zones d'activités. De nouvelles enseignes et artisans se sont installés à Broons : restaurateur, opticienne, courtier en travaux, boutique de décoration, garagiste et charpentier en zone. D'autres enseignes ont également été reprises.

Avant d'évoquer l'avenir, je souhaite en premier lieu me replonger avec vous dans les actions communales qui ont marqué l'année écoulée.

- Cette année a vu la première partie du réaménagement et de l'embellissement de la **rue de la gare**. Les travaux ont été longs. Je sais que vous avez trouvé cela contraignant et je vous remercie pour votre patience. Pour parfaire l'embellissement, quelques travaux resteront encore à réaliser.

- Pour compléter les aménagements, des travaux complémentaires ont également été réalisés dans la rue Charles SANGAN, la rue du Stade et la rue de la Chapelle.

- **Le secteur de la Planchette** a vu une nouvelle fois son paysage se transformer : la construction de la nouvelle piscine a été finalisée et inaugurée le samedi 9 novembre en présence de l'agglomération et des représentants de l'Etat, principaux financeurs.

Les groupes scolaires et les particuliers peuvent de nouveau se baigner à Broons toute l'année.

La commune a pris à sa charge l'aménagement des abords : parking, espaces verts, voirie et éclairage public.

- Au départ de la Planchette, un second parcours de randonnée, appelé Chapelle de LESLIAN, a été créé.

- 6 nouveaux terrains de pétanque ont été réalisés pour soutenir le nouveau club de pétanque.

- Dans l'église, de nouveaux vitraux ont été installés dans une chapelle par notre vitrailliste locale et l'éclairage de l'église a entièrement été renouvelé par une entreprise broonnaise.

- Les commerçants, en collaboration avec les élus, ont de nouveau été à pied d'œuvre pour la 2^{ème} édition des « Connétables de Broons ».

Les commerces continuent de se développer, signe que le secteur est attractif et dynamique.

Côté mairie, en 2024, les services n'ont pas chômé. Vous pourrez découvrir tous les chiffres lors de la parution du prochain bulletin communal, plus complet et plus étoffé.

Un chiffre tout de même : nous sommes très heureux de constater que nous avons passé la barre des 3 000 habitants, nous sommes désormais 3 005 habitants.

- Au restaurant scolaire, nous avons produit en 2024, 29 671 repas de qualité. Désormais, 70 repas supplémentaires par jour sont produits pour les écoliers de Trémeur.

-La vie scolaire suit son cours. La dénatalité des dernières années continue à se ressentir et les effectifs diminuent, à tous les niveaux. Une nouvelle structure de jeux a toutefois été installée dans la cour de l'école maternelle et elle fait le bonheur des tous petits. Les enseignantes et les services périscolaires ont également été équipés d'un dispositif d'alarme venant renforcer la sécurité des différents sites.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal.

Le service public local n'existe que parce qu'un personnel compétent le met en œuvre quotidiennement.

Après ce petit balayage de 2024 et les nombreuses études réalisées, qu'allons-nous faire cette année ?

Voici pêle-mêle un aperçu des travaux et des acquisitions

- La démolition de l'ancien collège Jean Monnet débutera très bientôt / L'achèvement de l'aménagement de la rue de la gare.
- La toiture du gymnase du Chalet sera rénovée / Une étude de faisabilité menée par L'ADAC va commencer sur le gymnase Jean Monnet.
- Les voies très dégradées, rue du Vieux Chemin, rue des Rameaux et rue du Puits, ont été inscrites dans les programmes de travaux de Dinan Agglomération pour les réfections des réseaux avant la voirie.
- Les travaux d'effacement des réseaux de la rue de Trédias ont été finalisés par le SDE en 2024. La rue du Moulin est programmée pour 2025. Ce travail d'effacement commencé il y a plusieurs années nous permet d'avoir moins d'incidents lors des tempêtes qui se multiplient.
- Le marché de maîtrise d'œuvre pour la création du nouveau lotissement, route de Sévignac, nommé La Croix Nicole sera attribué cette année.
- La voirie définitive du lotissement de l'Artillerie sera réalisée cette année. J'en profite pour vous indiquer que les logements produits par Néotoa sont tous occupés et qu'ils ont été inaugurés le 9 octobre dernier.
- De son côté, le projet d'implantation de la pharmacie 1-3 rue de la gare avance bien. Le permis d'aménager vient d'être validé et affiché.
- Les parcelles acquises rue de la Madeleine seront transformées en parking pour créer plusieurs dizaines de places de stationnement avec une continuité entre la rue de la Madeleine et l'avenue de la Libération.
- La consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction de la Maison de Santé va être lancée.
- Nous sommes toujours dans l'optique, avec le CCAS, de construire des logements inclusifs derrière l'EHPAD. Les terrains nécessaires à ce projet sont acquis.
- Pour faciliter le travail des services techniques et de certains agents, nous avons fait l'acquisition d'un petit véhicule électrique sans permis qui sera livré fin du premier trimestre.
- Nous sommes également en train de repenser notre site internet.
- La priorité des priorités : refaire à l'identique le portail du cimetière suite à sa destruction malencontreuse et libérer la route.

Côté « animations et festivités » :

En 2025 il n'y aura pas de carnaval, mais une troisième édition des Conné'Tables de Broons est prévue, le 18 juillet et le 22 août.

Dans le cadre du jumelage, les amis de Neufahrn seront présents à Broons, du 20 au 25 août.

Le 27 juillet, le village de l'Hermitage sera en fête pour les 50 ans de sa Chapelle et il aura le bonheur d'accueillir l'évêque Denis MOUTEL.

Pour mettre en valeur le monde agricole, nous aurons la chance de recevoir le Comice agricole du canton sur nos terres, il se déroulera à Broons le 6 septembre 2025.

Voilà pour les grands rendez-vous, mais il y en aura bien d'autres avec les journées citoyennes, les visites organisées par Daoudour et toutes les manifestations des diverses associations.

L'équipe municipale a œuvré ensemble pour votre bien-être et les projets que nous avons envisagés ont vu le jour.

Si notre mission est réussie, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Aussi, je remercie tout le conseil municipal pour son implication dans chaque dossier. Je les sollicite très régulièrement pour leurs compétences reconnues. Nous formons ensemble une force de proposition et d'action, dans une très bonne entente et dans l'efficacité.

Nous trouvons ensemble des solutions pour améliorer votre bien-être.

Dans ce climat où la situation mondiale est très compliquée, où les catastrophes s'enchaînent, ayons une pensée pour tous ceux qui souffrent et sachons goûter notre chance d'occuper une région privilégiée et magnifique à la fois.

Enfin, j'aimerais finir par cette phrase de GANDHI qui peut se vérifier tous les jours dans les médias :

« Le jour où le pouvoir de l'amour dépassera l'amour du pouvoir, le monde connaîtra la paix. »

Encore une fois, au nom des élus municipaux et du personnel communal, je vous souhaite une excellente année 2025.

**Le Maire,
Denis LAGUITTON**